





# APPRENTISSAGE 2012









QUALIFICATION - EXPÉRIENCE - FORMATION

# SIGNATURE DES CONTRATS DU 15 JUIN AU 15 NOVEMBRE

RENSEIGNEMENTS DANS LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS ET SUR LE SITE WWW.REGIONREUNION.COM

LA RÉVNION QUE NOUS CONSTRUISONS ENSEMBLE POUR NOTRE JEUNESSE



# **MOT DU PRÉFET**

## L'APPRENTISSAGE, une voie pour un métier

Pour favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi, l'apprentissage est une filière de réussite qui présente de nombreux atouts : dispensée en alternance, elle permet de combiner une formation qualifiante, un travail, un revenu garanti tout au long de la formation et, dans une grande majorité des cas, d'accéder directement au marché du travail.

#### L'apprentissage, une priorité nationale

L'alternance constitue pour les jeunes un véritable «tremplin pour l'emploi». L'État en a fait une priorité nationale poursuivant l'objectif ambitieux aux côtés des Régions de doubler à horizon de 2015 le nombre de jeunes formés par l'alternance. A La Réunion, où les jeunes de moins de 25 ans représentent plus de 40% de la population, le pari a aussi été fait de doubler l'effectif actuel d'apprentis pour le porter à 8 000 apprentis à horizon 2015. Pour 2012, c'est 5 300 jeunes qui seront ainsi en contrat d'apprentissage.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'État a simplifié, modernisé et élargi les modalités d'accès aux contrats en alternance. Il a mis en place par ailleurs en direction des employeurs des incitations fortes à recruter et des facilités. Le panel des formations offertes par la voie de l'alternance a été par ailleurs enrichi allant du CAP au Master. D'autres mesures enfin visant à moderniser les conditions de recrutement ont aussi été mises en place. Un site internet de services a été ouvert cette année, proposant la dématérialisation des procédures d'embauche. Ce site héberge également une bourse à l'emploi et aux formations, ainsi que des outils d'aide à la décision en direction des chefs d'entreprises.

# L'apprentissage, au cœur du développement de l'emploi à La Réunion

L'apprentissage constitue pour la jeunesse réunionnaise une opportunité réelle pour trouver sa place dans le monde de l'entreprise. Pour un jeune, les formations en alternance constituent non seulement un moyen d'insertion immédiate dans l'emploi, mais aussi une voie de qualification permettant une insertion professionnelle durable. Pour l'entreprise, avoir un jeune bien formé, ce n'est pas seulement un individu qui s'épanouit. C'est aussi une entreprise qui peut se développer parce qu'elle a des salariés avec des qualifications adaptées à ses besoins.

L'apprentissage est ainsi au cœur de développement de l'emploi à La Réunion. L'augmentation du nombre d'apprentis sur le territoire d'ici 2015 s'ancre de plus sur les secteurs d'activité porteurs d'avenir, d'emplois durables et de qualité. Sur ces secteurs clés de l'économie régionale tels que le tourisme ou l'environnement seront ainsi favorisés l'ouverture de nouveaux diplômes. L'apprentissage doit aider les entreprises réunionnaises à anticiper leur besoin en compétences dans cette période de difficultés et de mutations économiques profondes en leur permettant de former en leur sein leurs futurs salariés. En associant étroitement le monde de la formation et le monde de l'entreprise, l'apprentissage apporte des réponses appropriées à la fois aux chefs d'entreprise et aux jeunes dans leur recherche d'insertion professionnelle et de parcours qualifiants.

#### L'apprentissage, un pari gagnant pour l'avenir

Plus que iamais. l'investissement dans la formation et notamment dans l'apprentissage est un pari gagnant sur l'avenir, pour le développement des entreprises et pour l'insertion professionnelle. C'est pourquoi l'État va également s'associer pour la première fois aux opérations d'investissement et notamment à la rénovation des CFA. Aux termes de la convention d'objectifs et de moyens 2011-2015, signée l'année dernière entre l'État et la Région, seront aussi consolidées les aides à l'hébergement, à la restauration et au premier équipement, Enfin, les aides à la mobilité seront favorisées pour permettre aux apprentis de bénéficier d'une ouverture sur le monde et pour compléter leur parcours professionnel. Le développement de l'apprentissage dans la fonction publique sera aussi une des pistes privilégiées pour parvenir à doubler dans notre région le nombre de jeunes suivant la voie de l'apprentissage, une voie pour un métier.



# MOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉGION

Depuis mars 2010, j'ai souhaité renforcer nos efforts avec mon équipe pour doubler le nombre de jeunes en alternance d'ici 2015.

4167 jeunes apprentis bénéficient aujourd'hui d'une formation en apprentissage. Un chiffre en nette augmentation (+600 jeunes apprentis). La Région consacre désormais 32 millions d'euros à ce secteur prioritaire.

Aujourd'hui, 23 sites de formation sont répartis sur toute l'île pour 194 formations proposées aux jeunes réunionnais. Grâce au travail réalisé, plus de 60 nouvelles formations ont été agréées, plus de 500 places nouvelles pour les jeunes Réunionnais. Cette ouverture de filières supplémentaires s'est inscrite également dans le cadre de l'agrément de six nouveaux opérateurs que sont l'Éducation nationale, l'Enseignement Catholique Privé, le CREPS, l'Université de La Réunion, la fédération des MFR et l'AFPAR.

Enfin, j'ai souhaité donner l'exemple en créant 100 contrats d'apprentissage dans le domaine des routes et dans les lycées. Dans la formation des jeunes réunionnais, les 40 000 entreprises réunionnaises ont un rôle décisif à jouer. Je compte sur leur collaboration pour faire aboutir ce chantier crucial et faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active. Je pense en particulier au secteur du BTP, qui recrute chaque année près d'un quart des apprentis, mais également au secteur du tourisme, au commerce, au paramédical et au travail social qui forment aujourd'hui la très grande partie de nos apprentis.

Dans une île qui compte près de 60 % de ses jeunes non scolarisés au chômage, l'apprentissage doit être une priorité collective pour la réussite de notre jeunesse.

**Didier ROBERT**Président du Conseil régional



# **SOMMAIRE**

P2	J PREFET

P3 MOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉGION RÉUNION

P5 CARTE DES DIFFÉRENTS CFA DE LA RÉUNION

P6 À 8 L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

P9 À 10 LA RÉGION RÉUNION SOUTIENT L'APPRENTISSAGE

P11 COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

P12 À 28 LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS ET LES DIPLÔMES PRÉPARÉS

P30 À 33 CONTACTS





































# L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI?

Le contrat d'apprentissage est un contrat à durée déterminée de type particulier qui permet d'acquérir en alternance une formation débouchant sur une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Tout en travaillant pour un employeur, l'apprenti(e) suit des cours en Centre de Formation d'Apprentis.

# Plus de 194 diplômes ou titres professionnels sont financés par la Région Réunion

L'apprentissage intègre tous les niveaux de qualification et permet la formation d'apprentis du Niveau V au Niveau I.

#### ⇒LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

- un contrat de travail
- une rémunération
- un diplôme ou un titre reconnu allant du CAP au diplôme d'ingénieur (du Niveau V au niveau I)
- une expérience professionnelle

#### **⇒QUI PEUT ENTRER EN APPRENTISSAGE ?**

L'apprentissage s'adresse aux filles et garçons et concerne tous les niveaux de formation. La condition indispensable est d'avoir entre 16 et 25 ans tout en sachant qu'une dérogation est possible dans certains cas :

 les jeunes âgés d'au moins 15 ans au cours de l'année civile s'ils justifient avoir accompli la scolarité du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire,

- au-delà de 25 ans pour les travailleurs handicapés,
- accessible aux salarié(e)s de plus de 26 ans quand ces derniers ont un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation nécessite l'obtention d'un diplôme ou titre visé.

#### ⇒LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

- est un contrat de travail conclu entre un employeur et l'apprenti
- $\bullet$  est une période d'essai de 2 mois à compter du  $\mathbf{1}^{\rm er}$  jour de travail dans l'entreprise
- est conclu pour une durée de 1 à 3 ans en fonction du niveau de compétences et de qualifications préparées (pour une durée de 4 ans si le salarié est une personne handicapée ou en cas d'échec à l'examen ou de suspension du contrat pour une raison indépendante de la volonté de l'apprenti(e))

#### ⇒LES STATUTS DE L'APPRENTI

- salarié à part entière avec les droits et obligations qui s'y rapportent (salaires, couvertures sociales, congés, retraites...)
- les revenus de l'apprenti ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu dans la limite du SMIC annuel. Cela s'applique également au foyer fiscal des parents si l'apprenti y est rattaché
- n'entre pas dans le calcul de l'effectif de l'entreprise

#### ⇒LES HORAIRES DE TRAVAIL DE L'APPRENTI

Le temps de travail doit être conforme à la durée légale dans le secteur du métier qu'il exerce. L'apprenti doit se renseigner auprès de son employeur et du CFA. Le temps de formation est considéré comme du temps de travail.

Le travail de nuit ou du week-end est autorisé pour certaines professions.



#### ⇒LES DROITS DE L'APPRENTI

Comme les autres salariés de l'entreprise, l'apprenti bénéficie des mêmes conditions de travail et de protection sociale. Il a droit à deux jours et demi ouvrables de repos par mois de travail ou cinq semaines de congés payés pour une année de présence dans l'entreprise. En cas de maladie, d'accident de travail, d'arrêt de travail, il bénéficie des remboursements d'indemnités journalières de la Sécurité Sociale comme tout salarié.

Tout apprenti(e) bénéficie du régime légal pour les jours fériés et chômés légaux.

#### **⇒LES OBLIGATIONS**

#### Pour l'apprenti :

- suivre avec assiduité les enseignements dispensés par le CFA
- respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA
- effectuer le travail qui lui est confié en liaison avec le métier préparé
- se présenter à l'examen prévu dans le contrat

#### Pour l'employeur :

- respecter les lois, règlements, conventions ou accords collectifs du travail applicable dans sa branche professionnelle ou son entreprise
- verser un salaire à l'apprenti
- inscrire l'apprenti dans le CFA dispensant la formation et lui permettre de suivre les formations
- assurer à l'apprenti une formation professionnelle et pratique
- inscrire l'apprenti à l'examen

#### Pour le Centre de Formation d'Apprentis :

- dispenser une formation générale, technologique et pratique qui complète la formation reçue en entreprise et s'articule avec elle
- définir les objectifs de la formation et organiser les journées

d'information ou de formation pour les maîtres d'apprentissage

- assurer le suivi du parcours de formation de l'apprenti en lien avec l'entreprise
- signaler les absences de l'apprenti à l'employeur et certifier de l'assiduité des ieunes en cours au centre

#### ⇒LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

La rémunération est calculée en pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation de l'année du contrat. Il est possible de proposer un salaire supérieur à l'apprenti en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

	MOINS DE 18 ANS	DE 18 À 20 ANS	DE 21 ANS ET PLUS
1 <sup>ère</sup> ANNÉE	25%	41%	53%
2 <sup>ÉME</sup> ANNÉE	37%	49%	61%
3 <sup>ÉME</sup> ANNÉE	53%	65%	78%
4 <sup>ÉME</sup> ANNÉE	53%	65%	78%

#### site: www.alternance.emploi.gouv.fr

Vous pouvez accéder à de nombreux diplômes de l'enseignement technologique et professionnel des Ministères de la Jeunesse et des Sports, du Travail, de l'Éducation Nationale et également à des titres professionnels enregistrés au RNCP.

Vous avez un choix important sur les titres homologués et les diplômes : CAP, CAPA, BP, BAC PRO, MC, BTS, LICENCE, MASTER, Diplôme d'Ingénieur.



L'apprentissage, c'est un emploi et une formation pour des compétences durables.

#### **⇒**COMMENT REPÉRER UN APPRENTI?

Il faut que l'entreprise, l'établissement public et la collectivité déterminent ses besoins. Quel profil pour l'apprenti ? quelle formation ? vers quel CFA ?

L'offre d'emploi peut être déposée auprès de Pôle Emploi.

Au sein des CFA, des développeurs apprentissage sont à l'écoute des employeurs. Ils vous accompagneront dans vos démarches et les formalités relatives à l'embauche :

- rédaction du contrat d'apprentissage
- transmission du contrat d'apprentissage au CFA...

#### ⇒QUI PEUT ÊTRE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE?

Durant sa période en apprentissage, l'apprenti est accompagné par un maître d'apprentissage qui l'aidera à acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du diplôme ou du titre.

#### Pour être maître d'apprentissage il faut respecter des critères :

- être titulaire d'un titre ou d'un diplôme d'un niveau au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et avoir au moins deux années d'expérience professionnelle dans le métier.
- être capable de justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle dans l'activité en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

Le maître d'apprentissage aide l'apprenti dans l'acquisition des qualifications et des compétences correspondantes.





# LA RÉGION RÉUNION SOUTIENT L'APPRENTISSAGE

En embauchant un apprenti, une entreprise pourra bénéficier, sous certaines conditions, de nombreuses aides cumulables.

#### ⇒LA RÉGION RÉUNION AIDE LES ENTREPRISES

#### L'aide à l'embauche :

915 euros par apprenti(e) recruté(e) par les entreprises de 20 salariés maximum (sous réserve de validation des contrats). Cette aide est réservée aux recrutements des jeunes qui, à la conclusion du contrat, ne sont titulaires d'aucun diplôme ou titre homologué de niveau IV.

#### Soutien à l'effort de formation : (sous réserve de validation des contrats)

- 1 830 euros par an pour les apprenti(e)s ayant moins de 18 ans à la signature du contrat
- 2 135 euros par an pour les apprenti(e)s ayant 18 ans ou plus à cette date

Ces montants sont majorés de 7,62 euros par heure de formation supplémentaire effectuée dans l'année du cycle de formation au-delà de 600 h, dans la limite de 200 h. Cette aide peut être versée pour un jeune terminant une dernière année du cycle de formation commencé chez un autre employeur (ou pour un cycle complet d'au moins un an) ou pour toute prolongation de contrat suite à un échec à l'examen.

Ces primes sont versées sous réserve que le jeune ait accompli la totalité des heures de formation prévues au CFA.

Les établissements publics et collectivités ne sont pas bénéficiaires des primes aux employeurs.

#### Les aides de l'État en faveur des entreprises :

- Entreprises inscrites au Répertoire des Métiers ou employeurs occupant moins de 11 salariés au 31 décembre précédant la date de conclusion du contrat :
- l'exonération porte sur la totalité des cotisations patronales et salariales d'origine légale et conventionnelle
- Entreprises de 11 salariés et plus :
- l'État prend en charge totalement les cotisations patronales et salariales dues au titre des assurances sociales
- Crédit d'impôt pouvant aller de 1600 à 2200 euros pour l'embauche d'un(e) apprenti(e)
- Les aides spécifiques pour la formation et l'accompagnement du public handicapé

Les aides aux entreprises qui favorisent l'emploi du public porteur d'un handicap, comme l'AGEFIPH, le CAP EMPLOI ou encore la FIPHFP

#### Aides financières aux entreprises privées :

<u>Aides de l'État</u>: exonération des charges sociales <u>Aides de l'AGEFIPH</u>: L'employeur peut solliciter les aides à la compensation du handicap par l'intermédiaire de Cap Emploi <u>Plus d'informations sur le site internet de l'Agefiph</u>: <u>www.agefiph.fr</u>

#### Aides financières aux entreprises publiques

<u>Aides du FIPHFP</u>: L'employeur public peut solliciter les aides du FIPHFP en faveur de l'apprentissage des personnes handicapées.

Le FIPHFP verse, par exemple, une aide à l'employeur public de 4 000 euros par année d'apprentissage.

Retrouver le détail des aides sur le site internet du FIPHFP : www.fiphfp.fr



#### **⇒LA RÉGION RÉUNION AIDE LES ENTREPRISES**

#### Les frais de formation :

La formation est gratuite pour l'apprenti (en dehors du transport, de l'hébergement et de la restauration).

#### Les aides à l'acquisition de petit matériel et d'équipement :

Le principe de la mesure consiste à verser à tout apprenti une aide financière destinée à l'acquisition des tenues de travail ou du petit matériel pédagogique nécessaire au cours des séquences pédagogiques.

#### Les aides à la restauration et à l'hébergement

L'aide de la Région Réunion aux CFA qui disposent d'un service de restauration et d'hébergement est versée aux organismes de formation. Le tarif appliqué aux apprentis est déduit de l'aide de la Région. L'apprenti paiera 1,50 euros son repas. La Région Réunion supporte à sa charge le différentiel.

#### Une aide à l'hébergement est versée au CFA pour les internes

#### Aide à la mobilité

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'aide à la mobilité des apprentis (AMA), l'employeur bénéficie d'un remboursement du salaire versé sur la période de déplacement formatif en dehors de l'entreprise.

#### ⇒LA TAXE D'APPRENTISSAGE

#### RÈGLES D'ASSUJETTISSEMENT

La taxe d'apprentissage est régie par les dispositions du code fiscal, du code du travail et de la loi des finances de 2005. Elle est versée annuellement par les entreprises afin de financer les dépenses relatives au développement technique et professionnel de l'apprentissage.

#### MODE DE CALCUL

La taxe à acquitter par l'entreprise est calculée sur la base du total des salaires bruts versés en année N-1, et doit être acquittée avant le 1<sup>er</sup> mars de chaque année.

Elle se compose de deux fractions :

- le quota : destiné exclusivement au financement et développement des formations par apprentissage et des CFA,
- le hors-quota (ou barème) : servant à financer de façon plus large les formations professionnelles et technologiques ou les CFA.

#### VERSEMENT

L'entreprise doit spécifier clairement, sur son bordereau administratif, les centres ou formations auxquels elle souhaite destiner son versement de taxe.

La taxe est collectée à La Réunion notamment par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.





# LEXIQUE DES DIPLÔMES

La qualification professionnelle acquise par l'apprenti(e) est sanctionnée par un diplôme de l'Éducation Nationale ou d'autres Ministères ou par un titre certifié inscrit au RNCP.

#### **NIVEAU V**

- → CAP: Certificat d'Aptitude Professionnelle
- → **BEP**: Brevet d'Études Professionnelles
- → **BPA**: Brevet Professionnel Agricole
- → La Mention Complémentaire\*

La MC donne une qualification spécialisée. Elle est accessible à des candidats déjà titulaires d'un premier diplôme de qualification professionnelle (CAP, BEP, ou Bac pro et se prépare en un an).

\* les mentions complémentaires post-bac sont des diplômes de niveau IV.

#### **NIVEAU IV** Équivalent Baccalauréat

- → BAC PRO : Baccalauréat Professionnel
- → BEES: Brevet d'État d'Éducateur Sportif
- → BP: Brevet Professionnel
- → BTM : Brevet Technique des Métiers
- → BMA : Brevet des Métiers d'Art
- → Titre homologué Niveau IV
- → VCUC -Titre homologué Niveau IV
- → Assistant(e) de dirigeant d'entreprise artisanale

#### **NIVEAU III** Équivalent BAC +2

- → BTS : Brevet de Technicien Supérieur
- → Gestionnaire d'Unité commerciale spécialité Distribution
- → Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique
- → Responsable de Chantier du Bâtiment et Travaux Publics
- → Technicien Supérieur Animateur Qualité Sécurité Environnement

#### NIVEAU II Équivalent BAC +3

- → Licence Professionnelle
- → Diplôme de Comptabilité et de Gestion
- → Manager commercial / responsable comptes clés

#### NIVEAU I Équivalent BAC +5

- → DSCG : Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité
- → École d'Ingénieurs BTP EI-CESI

#### **⇒LEXIQUE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

**ADEA** Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale **AGS** Association pour la Gestion du régime

d'assurance des créances des Salariés **CCF** Centre Consulaire de Formation

**CCIR** Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion

**CMAR** Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion

CF Centre de Formation

CFA Centre de Formation d'Apprentis

CFP MFR Fédération Départementale

des Maisons Familiales Rurales

**ECD** École de Commerce et de Distribution

ECR Enseignement Catholique de La Réunion

**ECCP** Évaluation des Compétences et Capacités Professionnelles

EMT Évaluation en Milieu de Travail

**EPLEA** Établissement Public Local d'Enseignement Agricole

FNAL Fonds National d'Aide au Logement

IFV Institut des Forces de Vente

PFI Préparation à la Forme Imprimante

TH4 Titre Homologué niveau 4

**URMA** Université Régionale des Métiers de l'Artisanat

Titres CCI des métiers du commerce et la vente Réseau Négoventis (ex ECD, IFV) Titres professionnels du Ministère du travail Diplôme d'ingénieur



# LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS ET LES DIPLÔMES PRÉPARÉS

La durée minimale de la formation dispensée dans les centres de formation est définie par niveau de formation et fixée par le Code du Travail. La présence aux cours est obligatoire.

#### ⇒LE CFA EST UN CENTRE AGRÉÉ POUR :

- dispenser une formation générale, théorique et technologique, qui doit compléter la formation pratique recue en entreprise et s'articuler avec elle,
- assurer le suivi et la cohérence du parcours de formation de l'apprenti,
- vérifier la cohérence des tâches confiées à l'apprenti dans l'entreprise par rapport au diplôme préparé en visitant l'entreprise d'accueil,
- veiller au respect des engagements mutuels de l'apprenti et de l'employeur et signaler les dysfonctionnements graves à la DIECCTE et au SAIA,
- signaler les absences de l'apprenti à l'employeur,
- communiquer les résultats aux examens, à l'apprenti et à l'employeur,
- former le maître d'apprentissage aux méthodes d'évaluation des apprentis dans le cadre du contrôle continu,
- informer les jeunes et les employeurs sur les conditions de formation en apprentissage,
- certifier l'assiduité des jeunes en cours au centre pour le paiement des primes aux employeurs.

# Le contrôle de la formation dispensée aux apprenti(e)s est assuré suivant la filière par :

- le Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage (SAIA) de l'Académie de La Réunion,
- l'Inspection de l'Apprentissage Agricole (DAFSFD) de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt relevant du ministère de l'Agriculture.





DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BAC PRO	Logistique	CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)
Titre profession	nel (BAC +2)	
Technicien Sup	érieur en Méthodes et Exploitation logistique	CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)
CAP - Conducteur du Transport Routier de marchandises		CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)





DIPLÔME	OPTION CENT	RE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Technico Commercial	CFA Université de la Réunion
	Commerce électronique	CFA Université de la Réunion
BTS	Commerce International	CFA ECR - Lycée SAINT CHARLES
	Management des Unités Commerciales	CFA ECR - La Mare Sainte-Marie
	Négociation relation clientèle	CCIR - Sainte-Clotilde
		CCIR - Saint-Pierre
	Management des Unités Commerciales	URMA CF Sainte Clotilde
	Vente Electronique Multimédia	URMA CF Sainte Clotilde
	Technico-commercial	CCIR – UFA Lycée Jean Hinglo
	Option Matériaux du Bâtiment	
	Communication	CCIR - UFA Lycée Leconte de Lisle
	Communication Visuelle	CFA Académique de St Pierre
BAC PRO	Commerce	CCIR - Sainte-Clotilde
		CCIR - Saint-Pierre
		CCIR - Saint-Benoît BSC
	Commerce et distribution (réseau ECD)	CCIR - Saint-Pierre
CAP	Employé de vente spécialisé option produits alimentaires	CCIR - Saint-Pierre
	Agent d'entreposage et de messagerie	URMA St Gilles les Hauts
	Employé de vente spécialisé produits d'équipement courai	nt CCIR - Saint-Benoît
	Employé de vente spécialisé option Produits alimentaires	CCIR - Saint Benoît
Titre professionnel	de niveau BAC	CCIR - Sainte Clotilde
Vendeur Conseil er	n Unité Commerciale	CCIR - Saint-Benoît
Titre responsable l	ogistique	CCIR site Campus Pro
Réseau Négoventis	3	CCIR - Le Port CIRFIM
Titre professionnel		
Gestionnaire d'unit	té Commerciale et distribution Réseau Négoventis	CCIR-Saint-Pierre
Titre professionnel (Bac+3)		CCIR - Sainte-Clotilde
Manager commerc	ial / responsable comptes clés Réseau Négoventis	
Titre Installateur Co	onseil en systèmes Solaires	URMA CF Saint- André
CAP	Gardien d'immeubles	CFA Académique Lycée Jean Hinglo
Titre Responsable Manager de la Distribution		CCIR - St Pierre
Titre Responsable	en gestion organisation Et performance Industrielle	CCIR Le Port - CIRFIM



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO	Agriculture	CFA de l'Université de La Réunion
	et développement Durable	
BTS	Aménagements Paysagers	CFA Agricole de Saint-Paul
	Gestion et Protection de la nature	
	Gestion et Maîtrise de l'eau	CFA Agricole de Saint-Paul
BAC PRO	Productions horticoles option	CFA agricole Saint-Paul
	productions florales et légumières	
	Conduite et gestion de l'exploitation	CFA Agricole Saint-Paul
	Agricole	
BPA	Travaux de la production animale	(EPLEFPA de Saint-Joseph)
	Travaux des productions horticoles	
	Transformations alimentaires	
BTSA	Production Animale	CFA Agricole Saint Jospeh
BP	Responsable	CFA agricole Saint-Paul (antenne Saint-Benoît
	d'exploitation agricole	CFA agricole Saint-Joseph
		(EPLEFPA de Saint-Joseph)
	Aménagements Paysagers	CFA agricole Saint-Paul
		(EPLEFPA de Saint-Paul)
CAP	Productions horticoles	CFA agricole Saint-Paul
	spécialité pépinières	(EPLEFPA de Saint-Paul)
	Industrie agro-alimentaire	CFA agricole Saint-Joseph
	spécialité ouvrier polyvalent	
	de fabrication de produits alimentaires	
	Spécialité ouvrier polyvalent	(EPLEFPA de Saint-Joseph)
	du travail industriel des viandes	



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	Travaux paysagers	CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA de Saint-Paul)
	Production agricole,	CFA agricole Saint-Paul Sites St Paul et Saint-Benoît
	Utilisation des matériels spécialité productions végétales	CFA agricole Saint-Joseph
	Production agricole, utilisation des matériels spécialité productions animales	CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA de Saint-Paul) CFA agricole de Saint-Joseph
	Productions horticoles spécialité productions florales et légumières	CFA agricole Saint-Joseph (EPLEFPA Saint-Joseph) CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA Saint-Paul)
	Productions horticoles spécialité productions fruitières	CFA agricole Saint-Paul (EPLEFPA Saint-Paul)
CAPA	Agriculture des régions chaudes	MFR Saint-André
TITRE	Technico commercial secteur	
	Agricole et de l'aménagement Paysager	CCIR Piton Saint-Leu



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Activités et Techniques de Communication (ATC)	CFA Université de la Réunion
	Activités Culturelles et artistiques :	CFA Université de La Réunion
	Médiation et gestion de projets culturels	Zone Océan Indien
BAC PRO	Production graphique	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	et des industries graphiques	
	Photographe	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
BP	Fleuriste	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
CAP	Signalétique, enseigne et décor	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Art et techniques de bijouterie joaillerie	
	<ul> <li>option bijouterie-joaillerie</li> </ul>	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Fleuriste	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Photographe	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Sérigraphie industrielle	URMA CF Saint-Gilles les Hauts



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BAC PRO	Maintenance de véhicules automobiles	
	option voitures particulières	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Réparation des carrosseries	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
CAP	Maintenance des matériels	
	option matériels de travaux publics	
	et de manutention	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Maintenance des véhicules	
	automobiles option motocycles	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Maintenance des véhicules automobiles	
	option véhicules industriels	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Maintenance des véhicules automobiles	
	option véhicules particuliers	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Réparation des carrosseries	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
	Peinture en carrosserie	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
MC	Maintenance des systèmes embarqués	
	de l'automobile	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)
BTS	Après Vente auto	
	option véhicules particuliers	URMA CF Saint-Pierre (CAMPUS PRO)

# BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - CLIMATIQUE

DIPLÔME	OPTION C	ENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	Constructeur de routes	URMA CF Saint-André
	Constructeur en Ouvrages d'Art	URMA CF Saint-André
	Constructeur en canalisation TP	URMA CF Saint André
	Etancheur du Bâtiment et des TP	URMA CF Saint André
ВР	Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse	URMA CF Saint-André
	Monteur dépanneur en froid et climatisation	URMA CF Le Port
	Maçon	URMA CF Saint-Pierre
	Maçon	URMA CF Saint-André
	Équipements sanitaires	URMA CF Saint-André
	Peintre Applicateur de revêtement	URMA CF Saint-André
	Serrurerie métallerie	URMA CF Sainte-Clotilde
CAP	Maçon	URMA CF Saint-André
	Maçon	URMA CF Saint-Pierre
	Carreleur mosaïste	URMA CF Saint-André
	Constructeur d'ouvrages du bâtiment	URMA CF Saint-André
	en aluminium, verre et matériaux de synthèse	URMA CF Saint-André
	Serrurerie métallerie	URMA CF Sainte-Clotilde
	Installateur sanitaire	URMA CF Saint-André
	Peintre applicateur de revêtements	URMA CF Saint-André
	Froid et Climatisation	URMA CF Port
	Conduite d'engins de travaux publics et des carri	ières CCIR Le Port
MC	Plaquiste	URMA CF Saint-André
	Soudage	URMA CF Sainte Clotilde



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BAC PRO	Ouvrages du Bâtiment Métallerie	URMA CF Sainte-Clotilde
	Technique du Froid et du conditionnement d'a	air URMA CF Port
	Travaux publics	URMA CF Saint-André
		CCIR - Le Port CIRFIM
CAP	Conduit d'engins TP & Carrières	CCIR - Le Port CIRFIM
	Constructeur en canalisation TP	CCIR - Le Port CIRFIM
	Titre professionnel BAC +2	
	Responsable de Chantier	CCIR - Saint-Pierre CPOI
	du Bâtiment et Travaux Publics	
	Ingénieur diplômé du CESI	CCIR - Saint-Pierre CPOI
	Spécialité Bâtiment et Travaux Publics	
BTS	Organisation des systémes automatisés	
	Du cadre de vie : domotique	URMA CF Saint-André
LICENCE	Energie et génie climatique	Université de Saint-Pierre
ВР	Carreleur Mosaiste	CFA Académique Lycée Professionnel
		Roches Maigres



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BMA	Ebéniste	URMA CF Saint-Pierre
BP	Menuisier	URMA CF Saint-André
CAP	Fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	URMA CF Saint-Pierre/Saint-André
	Ébéniste	URMA CF Saint-Pierre
	Constructeur bois	URMA CF Saint-André



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	Couture (pas de recrutement en 1 <sup>ère</sup> année)	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Sellerie générale	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
MC	Essayage retouche Vente	URMA CF Saint-Gilles les Hauts



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Réseaux et Télécommunications	CFA Université de la Réunion
BAC PRO	Electrotechnique, énergie,	URMA CF Port
	équipements communicants	
	Systèmes électroniques numériques	URMA CF Port
BP	Agent technique de Prévention et Sécurité	CFA ECR – La Montagne
	Installations et équipements électriques	URMA CF Port
BTS	Electrotechnique	URMA CF Port
	Maintenance industrielle CCIR	CIRFIM Le Port
CAP	Préparation et réalisation d'ouvrages électric	ques URMA CF Port
MC niv 4	Technicien en Energies Renouvelables	URMA CF Port
	Option Energie Electrique	
TH4	Vendeur en électrodomestique et Multimédia	a URMA CF Sainte-Clotilde
	Technicien service en électrodomestique	URMA CF Sainte-Clotilde
	Technicien de service Multimédia	URMA CF Sainte-Clotilde
	Conseiller Services en	URMA CF Sainte-Clotilde
	électrodomestique et multimédia	
Titre professionnel	(Bac +2)	
Technicien Supérie	ur Animateur Qualité Sécurité Environnement	CCIR - CIRFIM Le Port
Technicien Supérieur Réseaux et Télécommunications		CCIR Saint-Benoît
Gestionnaire d'unité commerciale		CCIR Saint-Benoît
Spécialité commerc	ce et distribution option Équipement TIC	
Développeur-Intégr	ateur de solutions Internet - Intranet	CCIR Saint-Benoît



DIPLÔME	OPTION (	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Activité physique Adapté Santé	CFA Université de La Réunion
	Management du Sport	CFA Université de La Réunion
BEES 1er degré	option football	CREPS
BP JEPS	activités physiques pour tous	CREPS
BP JEPS	activités gymnastiques de la Forme et de la Fo	orce CREPS
BP JEPS	activités aquatiques et de la Natation	CREPS



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAPA	Soigneur d'équidés	CFA Agricole de Saint-Paul (EPLEFPA Boyer de la Girauday)



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'ARRESTITE
	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Tourisme, Handicap, Ergonomie,	CFA Université de la Réunion
	Remise en forme et Environnement (THERE	()
BTS	Tourisme	CFA ECR La Mare Sainte-Marie
BP	Restaurant	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
CAP	Agent polyvalent de restauration (APR)	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
		et Campus Pro
	Cuisine	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	Restaurant	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	Services en brasserie café	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
MC	Cuisinier de dessert de restaurant	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	Traiteur	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	Accueil – réception	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
	BARMAN	CAMPUS PRO
Titre professionne	e (BAC+2)	
Assistant Manage	er Hôtellerie Restauration - Réseau Negoventis	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
Titre professionne	el (BAC+2) Agent de voyages	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
CAP	Services Brasserie - Café	CENTHOR STE CLOTILDE
	Agent Polyvalent de restauration	CENTHOR STE CLOTILDE
	Services Hoteliers	CENTHOR Saint Gilles les Hauts
TITRE	Serveur de restauration	AFPAR Saint-André
	Cuisinier	AFPAR Saint-André



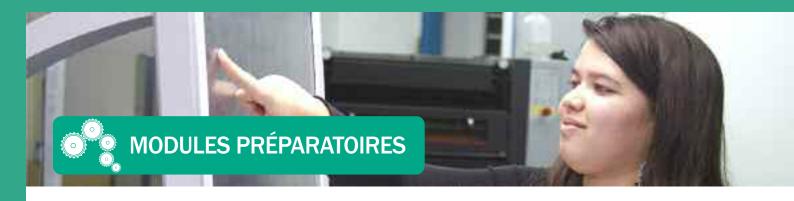
DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE PRO.	Qualité, Hygiène, Sécurité	CFA Université de la Réunion
	et Environnement (QHSE)	
BTS	Hygiène Propreté Environnement	URMA CF Sainte-Clotilde
BM niveau III	Coiffure	URMA CF Sainte-Clotilde
	Coiffure	URMA CF Saint-Pierre
BP	Coiffure	URMA CF Sainte-Clotilde
	Coiffure	URMA CF Saint-Pierre
	Esthétique cosmétique parfumerie	URMA CF Sainte-Clotilde
	Préparateur en pharmacie	URMA CF Sainte-Clotilde
	Préparateur en pharmacie	URMA CF Saint-Pierre
BAC PRO	Prothèse dentaire	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
	Optique Lunetterie	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
BTS	Opticien lunettier	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
CAP	Coiffure	URMA CF Sainte-Clotilde
		URMA CF Saint-Pierre
	Esthétique Cosmétique Parfumerie	URMA CF Sainte-Clotilde
		URMA CF Saint-Pierre
MC	Coloriste-permanentiste	URMA CF Sainte-Clotilde
TITRE	Assistant de vie aux familles	AFPAR Saint-François



OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
Pâtissier	URMA CF Sainte-Clotilde
Boucher	URMA CF Sainte-Clotilde
Cuisinier	CENTHOR - CCIR Saint-Gilles-les-Hauts
Boulanger	URMA CF Sainte-Clotilde
Boulanger	URMA CF Sainte-Clotilde
Charcutier – traiteur	URMA CF Sainte-Clotilde
Glacier fabricant	URMA CF Sainte-Clotilde
Pâtissier	URMA CF Sainte-Clotilde
Boucher	URMA CF Sainte-Clotilde
Pâtissier - Glacier - Chocolatier -	URMA CF Sainte-Clotilde
Confiserie spécialisée	
Boulangerie spécialisée	URMA CF Sainte-Clotilde
	Pâtissier  Boucher Cuisinier Boulanger Boulanger Charcutier – traiteur Glacier fabricant Pâtissier Boucher  Pâtissier – Glacier – Chocolatier – Confiserie spécialisée



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
LICENCE	Gestion des Entreprises	CFA Université de la Réunion
BTS	Comptabilité et Gestion des Organisations	CFA ECR - La Mare Sainte-Marie
	Assistant Manager	CCIR - Sainte-Clotilde
	Assistant de gestion PME-PMI	CCIR - Saint-Pierre
		CCIR - Sainte-Clotilde
BAC PRO	Comptabilité	CCIR - Sainte-Clotilde
		CCIR - Saint-Pierre
	Secrétariat	CCIR - Sainte-Clotilde
		CCIR - Saint-Pierre
ADEA	Assistant(e) de dirigeant d'entreprise artisanale	e URMA CF Saint-Gilles les Hauts
Titre Niv III	Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	CCIR - Sainte-Clotilde
DSGC	Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité	CCIR - Sainte-Clotilde
(double validation p	possible en Master comptabilité contrôle et au	udit)
MASTER	Management spécialisé ressources Humaines et organisations	CFA Université de la Réunion



DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
Module Préparatoi	re	URMA CF Saint-André
à l'apprentissage	Artisanat	URMA CF Sainte-Clotilde
		URMA CF Saint-Pierre
		URMA Saint-Gilles les Hauts
		URMA CF Port
	Spécialité agroalimentaire	CFA agricole de Saint-Joseph
		(EPLEA de Saint-Joseph)
	Spécialité agriculture	CFPPA de Piton Saint Leu
		CFPPA de Saint Benoît (EPLEA de Saint-Paul)





#### LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

#### SAINT-DENIS

#### CFA ECR - LYCÉE LEVAVASSEUR

4, rue Fénelon - 97400 Saint-Denis Tél.: 02 62 90 78 46 - Fax: 02 62 90 78 41 a.bonin@cfaecr-aftec.com Comptabilité-gestion - commerce - vente

#### **CFA UNIVERSITE DE LA REUNION**

IAE- 24-26 Avenue de la victoire BP 7151, 97715 St Denis Cedex messagerie 9 Tel: 0262 52 89 24 - Fax : 02 62 52 89 31 cfaur@univ-reunion.fr

Tourisme et handicap - Gestion des entreprises

#### LA MONTAGNE

#### CFA ECR LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ CATHOLIQUE LA MONTAGNE

Chem. du Piton Trésor PK7 - 97417 La Montagne Tél. : 02 62 90 78 46 - Fax 02 62 90 78 41 r.monthouel@cfaecr-aftec.com Surveillance prévention sécurité

#### AFPAR SAINT-FRANÇOIS

70 bd de Saint-François 97487 Saint-Denis Tél.: 02 62 90 21 90 Assisatant de vie aux familles

#### SAINTE-CLOTILDE

#### **CFA - CCI RÉUNION**

ZI du Chaudron - 12 rue Gabriel de Kerveguen 97490 Sainte-Clotilde

Tél.: 02 62 48 35 05 - Fax: 02 62 48 35 48 df.cesame@reunion.cci.fr

Secrétariat - comptabilité - gestion-vente - distribution- services

#### UFA LYCÉE LECONTE DE LISLE - CCIR

URMA - CF Ste-Clotilde - CMAR

Av. Gimart - BP 312 - 97494 Ste-Clotilde CEDEX Tél.: 02 62 28 18 30 - Fax: 02 62 28 56 66 cdm@cm-reunion.fr Alimentation - construction métallique hygiène - gestion-vente - services

Cité scolaire du Butor - 97490 Sainte-Clotilde

#### CFA UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

SUFP- 6 rue Joseph Wetzell - 97490 Sainte-Clotilde Tél.: 02 62 52 89 24 - Fax: 02 62 52 89 31 cfaur@univ-reunion.fr Communication - agriculture -Médiation et gestion des projets culturels -

#### LE TAMPON (PLAINE-DES-CAFRES)

#### SECTION D'APPRENTISSAGE AUX MÉTIERS DU SPORT

CREPS annexe de La Plaine-des-Cafres 27e km Bourg-Murat - 97418 Plaine-des-Cafres Tél.: 02 62 27 59 19 - Fax: 02 62 27 59 22 laplaine.creps.reunion@wanadoo.fr

#### CFA UNIVERSITE DE LA REUNION

SUFP- Campus SUD 117 rue du général Ailleret - 97430 le Tampon Tel: 0262 52 89 24 - Fax : 02 62 52 89 31 cfaur@univ-reunion.fr

Activité physique Adapté santé - Technico-commercial - Management du sport

#### **LE PORT**

#### CIRFIM: URMA - CF DU PORT - CMAR

31 avenue Raymond Mondon 97420 Le Port Tél.: 02 62 42 10 31 Fax: 02 62 43 07 09 cdm@cm-reunion.fr
Electricité électronique - climatique

#### CIRFIM: CFA - CCI RÉUNION

31 avenue Raymond Mondon – 97420 Le Port Tél.: 02 62 43 51 12 – Fax: 02 62 43 65 88 df.cirfim@reunion.cci.fr

Vente - travaux publics - industrie

#### UFA - LYCÉE JEAN HINGLO - CCIR

2, rue des Sans Soucis - BP 2021 97825 Le Port CEDEX

#### SAINT-PAUL

#### **CFA AGRICOLE**

181 route de Mafate - enceinte du Lycée agricole de Saint-Paul - 97460 Saint-Paul Tél.: 02 62 45 29 69 - Fax: 02 62 45 29 12 cfa.st-paul@educagri.fr
Agriculture - aménagement du territoire

#### **CENTHOR - CCI RÉUNION**

1 rte de l'Éperon - 97435 Saint-Gilles-les-Hauts Tél.: 02 62 22 85 00 - Fax: 02 62 22 93 85 df.centhor@reunion.cci.fr Hôtellerie-restauration

#### **URMA - CF DE ST-GILLES LES HAUTS**

CMAR Lieu-dit Tamatave - BP 9 97435 Saint-Gilles-les-Hauts Tél.: 02 62 55 68 55 - Fax: 02 62 55 61 10 cdm@cm-reunion.fr Hygiène - arts et arts graphiques - vente distribution - services - cuir et textile

#### SAINT-PIERRE

#### **URMA - CF DE ST-PIERRE**

CMAR (SITE DU CPOI - LES CASERNES) 108 rue Archambaud « Les Casernes » BP 564 - 97447 Saint-Pierre CEDEX Tél.: 02 62 96 12 65 - Fax: 02 62 35 31 17 cdm@cm-reunion.fr

Electricité-électronique - bois - bâtiment hygiène - automobiles-cycles

#### CFA CCI RÉUNION

15 route de la Balance 97410 Saint-Pierre Tél.: 0262 96 96 96 Fax: 0262 35 65 55 df.ccfsud@reunion.cci.fr

Secrétariat - comptabilité - gestion-vente distribution - services



#### **CFA - CCI RÉUNION**

(SITE DU CAMPUS PRO - LES CASERNES)
BTP - transport logistique - restauration - services

#### CFA ECR - LYCÉE SAINT CHARLES

62 rue A. Babet - BP 394 - 97410 Saint-Pierre Tél. : 02 62 90 78 46 ou 0692 31 09 09

Fax: 02 62 90 78 41
m.navarro@cfaecr-aftec.com
site: www.stcharles.fr
Commerce international

#### CFA UNIVERSITE DE LA REUNION

IUT- 40 avenue de Soweto Terre Sainte- BP 373, 97410 St Pierre Tel: 0262 52 89 24 Fax: 02 62 52 89 31 cfaur@univ-reunion.fr

cfaur@univ-reunion.fr Commerce électronique Réseau et télécommunication Qualité hygiène sécurité environnement

#### SAINT-ANDRÉ

#### URMA – CFA DE ST-ANDRÉ

CMAR Ch. Comorapoullé - BP 38 97440 Saint-André

Tél.: 02 62 46 62 00 Fax: 02 62 46 49 49

cdm@cm-reunion.fr

bois - btp-construction métallique - climatique

#### MRF DE L'EST

Bel Combre n°1091 97440 Saint-André Tél.: 02 62 46 01 88 mfr.st-andre@mfr.aso.fr Agriculture des régions chaudes

#### AFPAR DE SAINT-ANDRÉ

421 chemin Lagourgue 97441 Saint-André Tél.: 02 62 58 80 00 Serveur - restauration - cuisinier

#### SAINT-BENOÎT

#### CFA - CCI RÉUNION

15 rue Pierre Benoît-Dumas - 97470 St-Benoît Tél.: 02 62 50 02 95 - Fax: 02 62 50 30 80 df.ccfi@reunion.cci.fr vente

#### CFA AGRICOLE DE SAINT-PAUL ANTENNE DE SAINT-BENOÎT

4, Chemin des Goyaves - 97470 Saint-Benoît Tél. : 02 62 50 58 43 - Fax 02 62 50 58 44

Cfppa.st-benoit@educagri.fr

Agriculture - aménagement du territoire

#### SAINT-JOSEPH

#### CFA AGRICOLE

BP 8 - 97480 Saint-Joseph Tél.: 02 62 56 19 80 - Fax: 02 62 48 38 96

Cfa.st-joseph@educagri.fr Agriculture - agroalimentaire

#### **VOS INTERLOCUTEURS DIRECTS**

#### CFA ACADÉMIQUE

24 avenue Georges Brassens 97702 Saint Denis - Messag - cedex 9

tel: 0262 48 14 61

lionel.lescarret@ac-reunion.fr

#### UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION SERVICE APPRENTISSAGE

SAINT-DENIS: 02 62 52 89 24 Pascal Théodora – Lorenza M'Bola cfaur@univ-reunion.fr

#### CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT SERVICE APPRENTISSAGE

Responsable du service: 02 62 21 04 35 Hélène Fontaine – Fax: 02 62 21 68 33 helene fontaine@cm-reunion.fr **SAINT-DENIS**: 02 62 21 04 35

Eulalie Vaytilingom – Fax: 02 62 21 68 33 eulalie.vaytilingom@cm-reunion.fr

SAINT-ANDRÉ: 02 62 46 62 00 Sergine Adelin – Fax: 02 62 58 17 26 sergine.adelin@cm-reunion.fr

SAINT-PAUL: 02 62 45 52 52 Catherine Emerentienne Fax: 02 62 22 52 41

catherine.emerentienne@cm-reunion.fr

**SAINT-PIERRE**: 02 62 96 12 40

Laurence LAPLAGNE - Fax: 02 62 25 81 34 laurence.laplagne@cm-reunion.fr

#### POUR LES MÉTIERS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS :

Point Conseil Bât et TP

NORD-EST: 02 62 58 21 61 Valérie Rosaly - fax: 02 62 49 49 49 valérie.rosaly@cm-reunion.fr

SUD-OUEST: 02 62 96 12 40 fax: 02 62 25 81 34 Roxana AKHOONF

roxana.akhoone@cm-reunion.fr

#### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - CCI FORMATION - CFA

LE PORT: 02 62 43 51 12

Yves Sauger (bâtiment et travaux publics - vente -

industrie)

df.cirfim@reunion.cci.fr

**SAINT-BENOÎT**: 02 62 50 02 95

Auguste Manicom (vente - informatique )

df.ccfi@reunion.cci.fr

**SAINT-DENIS**: 02 62 48 35 05 Fabien GAYOUT (commerce et services)

fabien.gayout@reunion.cci.fr



#### **VOS INTERLOCUTEURS DIRECTS**

**SAINT-GILLES-LES-HAUTS:** 02 62 22 85 00

Raziah Locate (Centhor)
raziah.locate@reunion.ci.fr
Saint-Pierre: 02 62 96 96 96
Yannick Payet (commerce et services)
df.ccfsud@reunion.cci.fr

#### SAINT-PIERRE CAMPUS PRO:

Tél.: 02 62 70 08 65 Hélène MAGNE (BTP – Transport log ) helene.magne@reunion.cci.fr

#### **UFA - LJH : LYCÉE JEAN HINGLO**

2, rue Sans Soucis - 97420 Le Port Tél.: 02 62 71 19 00 - Fax: 02 62 71 19 01

#### **UFA - LLL : LYCÉE LECONTE DE LISLE**

3 allée des Étudiants - BP 40037 Tél.: 02 62 94 79 20 - Fax: 02 62 94 79 21

#### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SERVICE APPRENTISSAGE

SAINT-DENIS: 02 62 48 35 00 Isabelle Verrougstraete, Catherine Fouilhoux, Marie Pierre Séry df.sapp@reunion.cci.fr

**SAINT-PIERRE**: 02 62 96 96 96

Daphné Santoulange df.ccfsud@reunion.cci.fr

#### **SAINT-GILLES-LES-HAUTS:**

02 62 22 85 00 - Laetitia Huet df.centhor@reunion.cci.fr

**LE PORT**: 02 62 43 51 12 CAMPUS PRO 0262 70 08 65 Johann COS

cciformation.cirfim@reunion.cci.fr johann.cos@reunion.cci.fr

#### CFA DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE LA RÉUNION

36 rue de Paris - BP 162 97464 Saint-Denis 5 rue André lardy - 97438 Ste Marie

Tél.: 02 62 90 78 46 Fax: 02 62 90 78 41

eric.renard@cfaecr-aftec.com

#### CFP MFR 974

26 rue Marius et Ary Leblond 97410 St Pierre

tel: 0262 27 09 71 francois.antier@mfr.asso.fr

#### **AFPAR**

151 rue juliette Dodu 97400 Saint Denis tel: 0262 94 72 60 direction@afpar.com

L'APPRENTISSAGE AGRICOLE CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA RÉUNION SERVICE APPRENTISSAGE

**SAINT-DENIS**: 02 62 94 25 94

Jérôme ALAGUIRY

Jerome.alaguiry@reunion.chambagri.fr

**CFAA DE SAINT-PAUL**: 02 62 45 22 69

Lilian Artaban – Directeur christophe.bretagne@educagri.fr

**CFAA DE SAINT-JOSEPH**: 02 62 56 19 80 Jean Hugues Hoareau – Directeur Jean-hugues.hoareau@educagri.fr

#### SECTION D'APPRENTISSAGE AUX MÉTIERS DU SPORT

#### CREPS DE LA RÉUNION

Route Digue - BP 222 Champ Fleuri 97493 Sainte Clotilde tel: 02 62 94 71 96 - Fax: 02 62 20 00 61 creps.reunion@wanadoo.fr

# CREPS ANNEXE DE LA PLAINE DES CAFRES

27e km Bourg-Murat 97418 Plaine des Cafres Standard: 02 62 27 59 19 Fax: 02 62 27 59 22 laplaine.creps.reunion@wanadoo.fr

#### CREPS ANNEXE DE SAINT PAUL

47, boulevard du front de mer 97460 Saint-Paul Standard: 02 62 22 53 66 - Fax: 02 62 45 58 69 asp.creps.reunion@wanadoo.fr

#### **AUTRES ORGANISMES**

DIRECTION DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Saint-Denis - Service Alternance Apprentissage : 02 62 94 07 13

DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT – SERVICE FORMATION, DÉVELOPPEMENT ET EMPLOI (DAF-SFDE)

Apprentissage Agricole

DAF-SFD - Saint-Denis: 02 62 30 88 55

CONSEIL RÉGIONAL SAINTE-CLOTILDE DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

02 62 92 47 50 ou 02 62 92 47 64 ou 02 62 92 47 77

#### ANTENNE EST DU CONSEIL RÉGIONAL

95, Pente Sassy – 2 Espace Tarani 97440 Saint-André

Tél. 02 62 58 21 00 - Fax: 02 62 46 66 49

#### ANTENNE OUEST DU CONSEIL RÉGIONAL

14 rue Eugène Dayot - 97460 Saint-Paul Tél.: 02 62 45 11 00 - Fax: 02 62 45 10 59



#### ANTENNE SUD DU CONSEIL RÉGIONAL

15 rue Marius et Ary Leblond 97410 Saint-Pierre

Tél.: 02 62 96 97 10 - Fax: 02 62 35 56 06

ASSOCIATION DE GESTION DU FONDS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (AGEFIPH)

Saint-Denis: 02 62 20 98 00

PAIEMENT DES PRIMES AUX EMPLOYEURS ET AUX APPRENTIS – RÉGION RÉUNION DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

7 bd du Chaudron (anciennement SOREFI) 97490 Sainte-Clotilde

Tél.: 02 62 92 47 78

PRIME POUR L'EMBAUCHE D'UN(E) APPRENTI(E) HANDICAPÉ(E) – AGEFIPH

Rue de la Digue – Résidence Ylang-Ylang Bât D31 – BP 783 – 97475 Saint-Denis CEDEX Tél.: 02 62 20 98 00 – Fax: 02 62 20 98 05 www.agefiph.fr

INSPECTION APPRENTISSAGE
RECTORAT DÉLÉGATION ACADÉMIQUE
À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
(SERVICE ACADÉMIQUE DE L'INSPECTION
DE L'APPRENTISSAGE)

24 avenue Georges Brassens 97702 Saint-Denis – Messag CEDEX 9 Tél.: 02 62 48 14 61 – Fax: 02 62 48 10 06 daet.secretariat@ac-reunion.fr

INSPECTION APPRENTISSAGE AGRICOLE DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT – SERVICE FORMATION, DÉVELOPPEMENT ET EMPLOI

Bd de la Providence 97489 Saint-Denis CEDEX

Tél.: 02 62 30 88 51 - Fax: 02 62 30 88 49

#### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

14 Allée des Saphirs - Bellepierre 97487 Saint-Denis CEDEX Tél. : 02 62 20 96 40 - Fax : 02 62 20 96 41

Tél.: 02 62 20 96 40 - Fax: 02 62 20 96 4 dd974@jeunesse-sports.gouv.fr

#### **AUTRES ORGANISMES**

#### CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

#### **LE TAMPON**

BP 138 - Cité Scolaire Lycée Roland Garros - 97833 Tampon Cedex Tél.: 02 62 27 13 70 - Fax: 02 62 27 60 13 cio.le-tampon@ac-reunion.fr

#### SAINT-BENOÎT

11 rue Amiral Bouvet – 97470 Saint-Benoît Tél.: 02 62 50 12 17 – Fax: 02 62 50 64 29 cio.saint-benoit@ac-reunion.fr

#### **SAINT-DENIS**

48 rue Sainte-Marie – 97400 Saint-Denis Tél.: 02 62 21 18 81 – Fax: 02 62 21 81 74 cio.saint-denis@ac-reunion.fr

#### ANTENNE DE SAINT-JOSEPH

3 rue Henri Payet - BP 17 97480 Saint-Joseph Tél.: 02 62 56 54 16 - Fax: 02 62 56 55 01 cio.saint-joseph@ac-reunion.fr

#### **SAINT-LOUIS**

37 rue Sarda Garriga - BP 149 97899 Saint-Louis CEDEX 02

Tél.: 02 62 26 15 32 - Fax: 02 62 26 77 94 cio.saint-louis@ac-reunion.fr

#### SAINT-PAUL

331 rue Saint-Louis - 97460 Saint-Paul Tél.: 02 62 22 55 86 - Fax: 02 62 45 60 95

#### **ANNEXE DU PORT**

Angle des rues Pasteur et Sans Souci – 97420 Le Port Tél.: 02 62 43 22 00 – Fax: 02 62 42 28 20 cio.le-port@ac-reunion.fr

#### SAINTE-CLOTILDE

École Damase Legros – 16 rue de la Gare 97490 Sainte-Clotilde Tél. : 02 62 28 28 76 – Fax : 02 62 29 13 96

cio.sainte-clotilde@ac-reunion.fr

#### CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE (CRIJ)

CRIJ Réunion 28 rue Jean-Chatel – 97400 Saint-Denis Tél.: 02 62 20 98 20 – Fax: 02 62 20 98 21 crij-reunion@crij-reunion.org

#### MISSIONS LOCALES

Mission Intercommunale Ouest
BP 149 - 65 rue du Rovil
Savanna - 97863 Saint-Paul CEDEX
Tél.: 02 62 45 39 60 - Fax: 02 62 45 39 79
mio.saintpaul@mio.re

#### MISSION LOCALE EST

58 bis rue Amiral Bouvet - BP 57 97470 Saint-Benoît Tél.: 02 62 92 31 37 - 02 62 50 20 13 Fax: 02 62 50 39 27 missionlocale-est@wanadoo.fr

#### MISSION LOCALE SUD

69-71 rue des Bons Enfants BP 189 – 97455 Saint-Pierre CEDEX Tél.: 02 62 25 77 20 – Fax: 02 62 35 25 16 siege.social@missionlocalesud.com

#### MISSION LOCALE NORD

6 bis av. Desbassyns - BP 339 97494 Sainte-Clotilde CEDEX

Tél.: 02 62 92 41 41 - Fax: 02 62 92 02 78



#### **OÙ TROUVER UN EMPLOI?**

#### NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE

le 3949 pour les demandeurs d'emploi

le 3995 pour les employeurs

#### **SAINT-DENIS**

357 Rue Maréchal Leclerc - BP 654

97473 Saint-Denis CEDEX Fax: 02 62 21 67 84

ale.st-denis-reunion@pole-emploi.fr

#### SAINTE-CLOTILDE

21 rue Claude Debussy BP 202

97493 Sainte-Clotilde - Fax : 02 62 29 76 71

ale.ste-clotilde@pole-emploi.fr

#### **MOUFIA**

38 rue de l'Anjou - BP 223 97494 Sainte-Clotilde

Fax: 02 62 28 07 29

ale.stdenismoufia@pole-emploi.fr

#### SAINTE-MARIE

30 Rue André Lardy Bat. A N° A1 Immeuble les Cuves de la Mare

97438 Sainte-Marie Fax: 02 62 53 23 24 ale.ste-marie@pole-emploi.fr

#### SAINT-ANDRÉ

494 Rue Andropolis 97440 Saint-André

Fax: 02 62 46 62 19 ale.st-andre@pole-emploi.fr

#### SAINT-BENOÎT

58 Rue Amiral Bouvet 97470 Saint-Benoît

Fax: 02 62 50 79 09 ale.st-benoit@pole-emploi.fr

#### LA POSSESSION

29 A Rue Victor Schoelcher 97419 La Possession

Fax: 02 62 70 07 20

Ale.possession@pole-emploi.fr

#### LE PORT

Plate forme Oasis – 99 av. du 20 Décembre BP 154 – 97824 Le Port CEDEX

Fax: 02 62 55 22 50 ale.le-port@pole-emploi.fr

#### SAINT-PAUL

6 bis route de Savannah

CD 44 - 97862 Saint-Paul CEDEX

Fax: 02 62 45 39 10 ale.st-paul@pole-emploi.fr

#### SAINT-GILLES-LES-HAUTS

46 Avenue Paul Julius Bénard 97460 Saint-Paul

Fax: 02 62 71 97 09

ale.st-gilles-hauts@pole-emploi.fr

#### **SAINT-LEU**

234 rue du Général Lambert 97436 Saint-Leu

Fax: 02 62 34 65 49 ale.st-leu@pole-emploi.fr

#### **SAINT-LOUIS**

4 rue du Vieux Moulin - 1er étage BP 200 - 97899 Saint-Louis CEDEX

Fax: 02 62 26 22 95

ale.st-louis-reunion@pole-emploi.fr

#### SAINT-PIERRE

17 rue Lislet Geoffrov 97410 Saint-Pierre

Fax: 02 62 25 87 05 ale.st-pierre@pole-emploi.fr

#### **RAVINE DES CABRIS**

11, Rue de l'Eglise 97432 Ravine des Cabris

Fax: 02 62 96 81 11 ale.cabris@pole-emploi.fr

#### SAINT-JOSEPH

336 r. Raphaël Babet - 97480 Saint-Joseph

Fax: 02 62 56 29 81

ale.st-joseph@pole-emploi.fr

#### **LE TAMPON**

1068 Rue Martinel Lassays 97430 Le Tampon

Fax: 02 62 57 90 54 ale.le-tampon@pole-emploi.fr

#### **CAP EMPLOI**

20 rue Jean Cocteau n°6/7 Résidence du Mail

Champ Fleuri 97490 Ste Clotilde

tel: 02 62 41 90 40







LA RÉUNION QUE NOUS (ONSTRUISONS ENSEMBLE POUR NOTRE JEUNESSE



UN LIEU UNIQUE D'INFORMATION ET DE CONSEILS SUR TOUTES LES AIDES RÉGIONALES POUR LES JEUNES

INFORMATIONS AU **0262 31 64 64 Tous les mercredis, dans les antennes de la Région**ou sur le **www.regionreunion.com** 



# DISPOSITIFS D'AIDES AUPRÈS DES APPRENTIS (TENVES, OUTILS, MANUELS S(OLAIRES...)

### **RENSEIGNEMENTS: CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS**

et sur les sites : www.regionreunion.com - www.formanoo.org - www.cariforef-reunion.net



